

# **Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs**

*Séance du mercredi 4 mars 2015*

Monsieur Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

Monsieur Guisolan remercie la commune de Payerne pour la mise à disposition de la salle ainsi que du matériel.

Il propose la modification du point 2 en ajoutant un point 2b : « Présentation de M. Alain Lunardi, nouveau responsable administratif de l'ASIPE ». L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité.

## **1. Appel des membres**

Sont présents :

- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Jacques Henchoz
- M. Alain Lehmann
- M. Rüfenacht Laurent
- M. le Directeur Philippe Duboux
- M. le Directeur Christian Chevalier
- Mme Anita Sonney
- M. Francesco Delle Donne
- M. Philippe Delbrouck
- M. Pascal Savary
- Mme Sophie Despond
- Mme Cindy Genilloud
- M. François Leuthold

Sont excusés :

- Mme Delphine Morisset
- Mme Corinne Gotti
- M. Gérald Etter

M. Alain Lunardi est aussi présent dans le cadre de sa présentation au CEt.

## **2. a. Présentation de M. Christian Chevalier, nouveau directeur de l'établissement primaire.**

M. Guisolan est heureux d'accueillir M. Chevalier et lui souhaite la bienvenue. Il lui donne la parole.

M. Chevalier se présente. Professionnellement, il enseigne depuis 1984. Depuis 22 ans, il était à Yvonand dont 12 années en tant que doyen. Il est engagé en tant que Directeur des établissements primaires depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015.

Personnellement, M. Chevalier est marié et père de quatre enfants.

M. Chevalier se réjouit de travailler à Payerne. Il y a des projets, des moyens à disposition (projets équités...etc...). Il y aura donc des changements dans un proche avenir.

M. Guisolan souhaite une nouvelle fois la bienvenue à M. Chevalier et lui précise que le CEt reste à sa disposition pour toutes questions éventuelles.

## **2. b. Présentation de M. Alain Lunardi, nouveau responsable administratif de l'ASIPE**

M. Guisolan donne la parole à Monsieur Lunardi pour sa présentation.

M. Lunardi se présente. Il a 36 ans. Il est licencié en Sciences-Economique et de Gestion à l'université de Genève et de Savoie en France. Son dernier poste était dans la Police Cantonale Jurassienne comme chargé de projets. Il est papa d'une petite fille de 5 ans.

M. Lunardi est entré en fonction le 16 février 2015. Il découvre actuellement le monde scolaire avec grands intérêts. Ses journées sont bien occupées avec le nombre de défis et de projets actuels.

M. Lunardi reste à disposition pour toutes questions éventuelles.

## **3. Présentation de l'association VOGAY**

M. Guisolan présente et remercie Mme Emmanuelle Charrière et M. Florent Jouinot et leur donne la parole pour leur présentation.

Mme Charrière est membre de l'association VOGAY et travaille pour la fondation PROFA en tant que conseillère en santé sexuelle (planning familiale de Payerne). Elle a été infirmière scolaire à Avenches durant 7ans. Dans ce cadre-là, elle a effectué une formation en action communautaire et promotion de la santé. Elle a souhaité mener un projet avec des jeunes homosexuels de la région. Suite à leurs besoins et l'identification de leur vécu, l'idée de créer un groupe jeune, un lieu de

socialisation est né. C'est à partir de ce moment, qu'une collaboration est née entre le groupe jeune et l'association VOGAY.

M. Jouinot fait partie de l'association VOGAY et est membre du comité.

L'association VOGAY a été créée en 1996. Il s'agit d'une association de personnes concernées par l'homosexualité. Depuis une quinzaine d'année, l'association VOGAY est mandatée par le canton de Vaud, respectivement par le service de santé publique.

Le projet JEUNES, c'est :

- L'accueil, l'écoute (par téléphone, mail ou des entretiens)
- Soutien collectif (rencontre, activité, action) + le groupe parents
- Réseaux d'alliés (ressources et informations)

Sur 6 mois, il y a eu 88 bénéficiaires et 103 contacts. Plus de la moitié des personnes ont moins de 20 ans. Rien que pour le canton de Vaud, cela représente plus de 200 jeunes ; le chiffre étant en constante augmentation.

La prise de conscience déclarée sur leur orientation sexuelle arrive de plus en plus tôt (10-11-12 ans).

À Payerne, la permanence est ouverte le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, et en tous temps à l'adresse: ([payerne@vogay.ch](mailto:payerne@vogay.ch)).

Contact a été pris avec l'infirmière scolaire afin qu'il y ait une modification sur le langage inclusif (par ex. as-tu un petit ou petite ami(e) ? est modifié par es-tu amoureux ou amoureuse ?).

Les tentatives de suicide sont 5 fois supérieures pour les personnes homosexuelles ou bisexuelles. Les facteurs de risques sont principalement le faible estime de soi, l'absence de soutien identifiable, l'anticipation du rejet et l'absence de perspective positive.

La LEO a été révisée et son règlement d'application (art. 8) contient clairement l'égalité entre les genres et les orientations sexuelles. Il invite les établissements scolaires à prévenir toutes discriminations basées sur ces critères. L'article 100 sur le comportement des élèves interdit toutes violences verbales, psychologiques et physiques et notamment en citant l'homophobie, le racisme et le sexisme.

M. Duboux : Dans l'établissement secondaire, il y a cette semaine les animatrices de l'association Profa. Est-ce qu'elles en parlent ? Si oui, de quelle manière ?

Mme Charrière : Normalement, les animatrices abordent systématiquement la diversité sexuelle (possibilité de types de relations affectives). Elles en parlent de façon dédramatisante et spontanée. La présentation de l'association VOGAY dans les classes fait partie du programme. Les animatrices connaissent également

l'antenne de Payerne. Par contre, au vu du nombre de sujet à aborder, les animatrices n'ont pas assez de temps pour parler de tout.

L'association des parents d'élèves, l'entraide familiale vaudoise et l'école des parents ont co-signé une brochure intitulée « Parlons-en ».

Une deuxième brochure a été aussi établie avec Lausanne-région à destination des parents d'adolescents, qui inclut les questions sur l'orientation sexuelle.

M. Guisolan les remercie encore une fois pour leur présentation et les libère tout en leur indiquant que, s'ils le souhaitent, ils peuvent rester parmi nous car les séances sont publiques.

#### **4. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2014**

Aucune remarque. Il est donc accepté à l'unanimité.

#### **5. Communications des directions**

*La parole est donnée à M. le Directeur Philippe Duboux.*

- M. Duboux nous annonce le décès tragique de Mme Térésa Vioget. L'annonce a été faite ce jour à ses élèves. Elle travaillait en tant qu'enseignante spécialisée avec M. et Mme Sumi. Cela a été la stupeur auprès de ses collègues et élèves.  
Il est possible que l'établissement doive fermer ses portes lors des obsèques mais rien n'est sûr pour l'instant.
- Les délégués des élèves ont présenté un projet pour le bal de fin d'année du 3 juillet 2015. Ils souhaitent demander une autorisation à la Commune pour la prolongation jusqu'à 23h30.  
Ils ont décidé d'augmenter la qualité de la sono, du DJ et de l'éclairage. Les élèves font des propositions pour collecter eux-mêmes les fonds.
- L'accueil de midi pour le secondaire fonctionne bien mais il y a relativement peu de monde. L'accompagnatrice est très contente d'emmener les élèves inscrits pour l'assiette « fourchette verte ».

*La parole est donnée à M. le Directeur Christian Chevalier.*

Après seulement 3 jours de travail, M. Chevalier nous donne quelques précisions :

- Il y aura le déménagement au DLT pour beaucoup de classes de primaire.
- Ils sont en train de préparer les enclassements. Il y a la volonté d'essayer de garder le plus possible les enfants par filière. Il se peut toutefois que des

parents aient, pendant quelques temps, deux enfants scolarisés dans deux collèges différents.

- Concernant les périodes d'équité qui sont attribuées à l'établissement de Payerne. Il s'agit d'un cadeau fait aux établissements situés dans les régions dans lesquelles la situation économique-social n'est pas trop favorable. Les écoles reçoivent des périodes supplémentaires pour des projets d'école. Il faut savoir M. Chevalier a envie de créer beaucoup de choses.

M. Duboux précise que les périodes d'équités ne sont que très peu connues car c'est politiquement incorrect (plus de chômage, pauvreté...etc.).

*La parole est donnée à M. Jacques Henchoz.*

- Tous les élèves secondaires seront sur le même site pour la rentrée scolaire 2015-2016. Il s'agit d'un chantier colossal. L'entreprise certifie qu'elle respectera les délais. Ce nouveau collège n'a pas encore de nom. Une solution sera trouvée d'ici la rentrée, peut-être par le biais d'un concours avec les élèves.
- Simultanément, il y aura le déménagement des élèves primaires au DLT et les quelques adaptations à effectuer.
- Le projet d'enclassement sera présenté aux autorités publiques le 31.03.2015 pour obtenir la validation du département.
- Le chantier 47 (Fusion de l'ASIPE et de l'ASIEGE). Les autorités politiques sont convoquées à mi-mars pour prendre le pouls des organes politiques des deux associations.

## **6. Budget 2016**

Le budget 2016 est accepté à l'unanimité. Il y a une petite augmentation concernant les frais d'envoi et de copies, dorénavant facturés par l'administration communale de Payerne, due aux réélections pour l'année 2016.

## **7. Divers**

*Monsieur Guisolan prend la parole :*

- M. Guisolan a eu une discussion informelle avec M. André Jomini, Municipal, concernant la circulation et la sécurité autour du DLT dans le cadre de la reprise de celui-ci par l'établissement primaire (principalement pour les parents qui viennent déposer et reprendre leurs enfants). M. Guisolan lui a recommandé de regarder avec le responsable de la Police administrative et

de s'approcher des établissements pour éventuellement mettre une information dans la brochure « Info-Parents » du mois de juillet.

*Monsieur Leuthold prend la parole :*

- M. Leuthold nous confirme qu'entre le 01 août 2014 à ce jour, il y a eu 686 visites de la page internet du CEt. Le site sera étayé de plus en plus. Dans un cadre « scolaire », la CCSI (Commission Communale Suisses – Immigrés) se trouve déjà sur le site internet de la Commune pour les cours de français.
- La vidéosurveillance : les dernières caméras seront posées courant mars avec une mise en service à fin mars. Le système d'enregistrement sera affecté à l'Hôtel de Ville au sous-sol sous clé. Il y a deux personnes assermentées uniquement (Messieurs Savary et Wenger, membre, de la Police Administrative).
- Il y aura une harmonisation des horloges et des « gongs » des collèges. Ce sera fait durant les vacances scolaires d'été.

*Madame Despond prend la parole pour nous donner quelques informations :*

- Par rapport à la commission sécurité, il restait en suspens le croisement entre le chemin du Sansui et de la Fenettaz. On a eu une réponse en décembre que la Municipalité allait modifier le cédé de passage en un STOP. Le dossier est déjà à l'enquête.
- Par rapport à la restructuration des bâtiments, sait-on déjà l'emplacement des infirmières et des médiatrices ?  
Réponse de M. Duboux : Pour le secondaire, le bureau de l'infirmière scolaire, Madame Sandrine Buillard, se trouvera à l'entrée de la nouvelle promenade à droite (vers le cheval).  
Pour le primaire, L'infirmière scolaire prendra probablement le local actuel utilisé par Mme Buillard.  
Les médiatrices n'ont pas de bureau. Elles se font connaître en passant dans les couloirs.

**Notre prochaine séance a été planifiée au 1<sup>er</sup> juin 2015** et nous profiterons pour visiter le nouveau collège.

La séance annuelle de l'assemblée des parents d'élèves a été agencée au 20 mai 2015 à 20 heures.

Si plus personne ne demande la parole, M. Guisolan remercie encore une fois les membres présents pour leur engagement et clos cette première séance du CEt pour l'année 2015. Il nous donne rendez-vous le lundi 1er juin 2015.

Il propose à celles et ceux qui en ont le temps et l'énergie de se retrouver au « Michael Angelo » pour partager le verre de l'amitié.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE  
ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud